



bulletin d'infos mai 2013

Édito

Dernièrement, le Conseil Fédéral a actionné la clause de sauvegarde des accords bilatéraux pour les 25 pays membres de l'Union Européenne. À propos de cette décision, déjà largement commentée, quelques brefs rappels.

- Son impact sera faible : limitée à 12 mois, elle ne concerne pas les permis L de courte durée, sur lesquels se rabattront nombre de travailleuses et travailleurs.
- Le gouvernement fait peu de cas des difficultés rencontrées par les États visés, sans commune mesure avec la situation suisse.
- Aborder les problèmes de logement ou de chômage par la politique migratoire renforce les préjugés contre les étrangères et étrangers, en sous-entendant qu'ils en seraient les principaux responsables.
- D'autres options existent : favoriser la conclusion de Conventions Collectives de Travail ou l'adoption de salaires minimaux, renforcer le contrôle des conditions de travail, cesser de faire venir des multinationales à coup de sous-enchère fiscale, lutter contre la spéculation immobilière, etc.

Autre actualité, la votation du 9 juin (voir page 3) nous promet un nouveau durcissement en matière d'asile. Dans ce contexte, la raison d'être du CCSI est plus que jamais d'actualité. Le rapport d'activités ci-joint vient rappeler à point nommé que des personnes se battent sans relâche pour les valeurs d'ouverture auxquelles elles croient. Si les défaites sont monnaie courante au niveau politique, ces efforts portent souvent des fruits dans la vie concrète : obtention de permis, maintien d'une rente AI, règlement d'un problème administratif avec l'assurance maladie, pont avec l'école... Autant de victoires discrètes mais importantes pour les bénéficiaires.

Au-delà de la présentation des activités menées l'année dernière, nous avons souhaité dans ce numéro partager les convictions des professionnelles du Centre de Contact. Histoire de voir plus loin que les obstacles qui se dressent sur la route de l'égalité ; histoire de braquer les projecteurs sur l'énergie, la ténacité, les ressources. *Notre seule récompense, c'est notre propre engagement.* C'est en ces termes que s'exprimait Silvia Marino-Mamani lors de la remise du prix *Femme exilée, femme engagée* il y a un an¹. Dans l'adversité (et les associations de défense des migrant-e-s y sont abonnées !) cela implique aussi de trouver des formes et des lieux d'engagement où l'on se sente bien.

Marie Houriet²

¹ CCSI-Info mai 2012

² Responsable du CCSI-Info durant le congé maternité de Marianne Halle

Questions de convictions

*Notre seule récompense, c'est notre propre engagement*³. Cette petite phrase interroge à plus d'un titre : est-elle vraie pour nous, lectrices et lecteurs ? N'avons-nous pas besoin de résultats pour récompenser nos efforts ? L'engagement se suffit-il à lui-même ? Si oui, cela signifie qu'il repose sur des bases solides. D'où viennent-elles, comment se sont-elles construites ? Qu'est-ce qui les ébranle, qu'est-ce qui les fortifie ? Avec qui les partage-t-on ? Peut-on se sentir proche de personnes qui sont éloignées de nos valeurs ? Posées en vrac lors d'un colloque des professionnelles du CCSI en vue de cet article, ces questions sont trop vastes pour prétendre en faire le tour en une réunion ou une seule page. Dans l'impossibilité de refléter toute la richesse de l'échange qui a eu lieu entre les permanentes, tentons de faire ressortir quelques lignes directrices, d'ouvrir des brèches de réflexion.

Sans surprise, le « panorama d'origine » de chacune est très varié. De la Hongrie communiste à la famille protestante en passant par les milieux latino-américains accueillant des compatriotes en douce, la configuration initiale est toujours spécifique. La plupart du temps, on retrouve une constante : les thèmes politiques sont présents dans l'environnement familial, même si les points de vue ne sont pas forcément ceux que l'on défendra plus tard. Les convictions sont d'ailleurs loin d'être homogènes, que ce soit entre père et mère, frères et sœurs ou entre générations (parents/enfants, parents/grands-parents). Elles peuvent aussi se recouper sur certains plans (le soutien à un parti, par exemple) et diverger sur d'autres – typiquement, sur la place à accorder aux étrangers. Ce qui frappe, c'est que l'image rétrospective est claire : l'enfant a perçu, compris les positions respectives. Et fait la part des choses. Entre les souvenirs d'une grand'mère maternelle sur la deuxième guerre mondiale en Italie, entachés de drames, et ceux de la grand'mère paternelle en Suisse (« On n'avait que du pain noir à manger »), certaines conclusions s'imposent : la dureté de la vie n'a pas été la même pour tout le monde...

Au-delà des opinions exprimées, c'est aussi leur cohérence avec les comportements qui laisse une empreinte durable. Ainsi, l'engagement de proches force le respect même lorsqu'il a lieu dans un cercle dont on se sent éloigné, comme l'Église. Autre point central dans la construction des convictions et des engagements : l'héritage du sens critique. Que l'on reste sur la ligne politique familiale ou qu'on s'en éloigne, ce sera en s'appuyant à la fois sur cette capacité critique et sur la rencontre avec d'autres, au moment de la transition vers l'âge adulte. Personnes qui incarneront un « modèle », groupes ou associations, expériences personnelles (luttres militantes, années passées à l'étranger, etc.) : c'est sur ces piliers que se forment les convictions.

Et elles sont tenaces ! Lorsqu'on demande quand les unes ou les autres ont changé d'avis pour la dernière fois - ou fait changer quelqu'un d'avis – on constate que c'est rarissime. Or les positions défendues au CCSI sont très minoritaires. Dès lors, comment tenir sur la durée, toujours à contre-courant, en essayant plus souvent qu'à son tour défaites politiques et revers administratifs ? Si la conscience d'être privilégiée et l'indignation devant l'injustice sont le moteur principal, d'autres éléments comptent. D'une part, effectuer un travail qui a un impact positif pour les bénéficiaires, quitte à ce que ce soit au prix d'une certaine angoisse : celle de servir « d'huile dans les rouages plutôt que d'être le grain de sable dans le système ». D'autre part, s'appuyer sur la « famille d'engagement » (consultant-e-s, collègues, membres de l'association, réseau). Enfin, comme le formulait une des permanentes, « je ne peux tout simplement pas faire autrement, parce que c'est comme ça que je suis moi ».

³ Voir édito

Votations du 9 juin

Le 9 juin prochain, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur des mesures urgentes en matière d'asile. Synonymes de nouveaux durcissements de la politique d'asile, elles sont en effet contestées au travers d'un référendum. Nous présentons ici les modifications principales (en italiques) ainsi que les arguments des opposant-e-s.

Ne sont pas des réfugiés les personnes qui, au motif qu'elles ont refusé de servir ou déserté, sont exposées à des sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être (art. 3 al. 3)

Désormais, la désertion ou le refus de servir ne sont plus considérés comme motifs suffisants pour obtenir le droit d'asile. Cette disposition vise notamment les ressortissants d'Érythrée, malgré le fait que le service militaire obligatoire y est de durée illimitée. Elle s'applique également aux Syriens qui refuseraient de se battre au sein de l'armée régulière.

Quiconque dépose une demande d'asile doit être présent à la frontière suisse ou sur le territoire suisse (art. 19 al. 1bis)

En n'offrant plus la possibilité de déposer une demande d'asile depuis une ambassade suisse à l'étranger, notre pays risque de priver de protection des personnes en danger. Elles ne pourront entrer en Suisse pour y déposer une demande d'asile que si un visa humanitaire leur est accordé. On n'ose imaginer les conséquences d'une erreur d'appréciation... Par ailleurs, ce changement précipitera les requérant-e-s d'asile entre les mains de passeurs peu scrupuleux, parfois au péril de leur vie.

L'office peut héberger dans des centres spécifiques (...) les requérants qui menacent la sécurité et l'ordre public ou qui, par leur comportement, portent sensiblement atteinte au fonctionnement des centres d'enregistrement (art. 26 al. 1bis)

Le concept de « requérant-e récalcitrant-e » sous-jacent à cette mesure est très inquiétant de par l'arbitraire lié à son application. Quel-le fonctionnaire, sous les ordres de quel-le responsable et avec quelles directives, pour mettre cette disposition en pratique ?

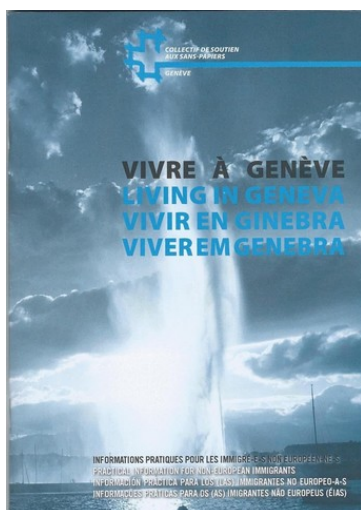
Le délai de recours (...) est de cinq jours ouvrables (art. 108 al. 2)

Raccourcir ainsi le délai de recours n'a pas d'impact significatif sur la durée totale de la procédure, mais peut en avoir sur la possibilité de faire valoir ses droits.

À l'heure où des pays comme la Syrie vivent des heures dramatiques, alors que les pays voisins hébergent des réfugié-e-s par milliers, la Suisse n'en a accueilli que quelques dizaines. Nous pouvons faire mieux !



Brochure *Vivre à Genève*



La brochure *Vivre à Genève* est une mine d'informations en lien avec le quotidien des personnes sans statut légal : procuration, prise en charge des enfants entre 0 et 4 ans, scolarité et formation, assurance-maladie et subside, urgences médicales, soins dentaires, chèque-service, contrat-type de l'économie domestique, cours de français, etc.

Une version entièrement actualisée est disponible en français, espagnol, portugais et anglais auprès du Collectif de Soutien aux Sans-Papiers (CSSP) : 022/301.63.33 collectifsanspapiers@ccsi.ch

Membres du CSSP, consultant-e-s du CCSI : gratuit.
Sinon 5.—l'unité, tarif dégressif à partir de 10 exemplaires.

À l'occasion du lancement de la brochure réactualisée, le Collectif de Soutien aux Sans-Papiers et les Permanences Volantes de l'EPER vous invitent à une soirée culturelle

Samedi 1^{er} juin dès 19h00
Maison de quartier de la Jonction
Av. de Ste-Clotilde 18bis

Pièce de théâtre *Destins en transit* réalisée dans les ateliers théâtre des Permanences Volantes

Court-métrages réalisés dans les ateliers du Centre de la Roseraie et de l'Association Visagenève



Exposition *L'étranger à l'affiche*



L'exposition en plein air *L'étranger à l'affiche* retrace un siècle de présence des étrangers dans l'affiche politique suisse. Toutes les sensibilités y sont représentées, avec l'ambition de « mettre à disposition des clés pour une lecture critique des représentations de l'altérité et de l'identité »⁴. Or juste après le vernissage, près de la moitié des bâches exposées (qu'elles soient pro- ou anti-immigration) ont été saccagées. Décidément, le rapport à l'autre n'est pas simple dans notre pays - comme l'exprime admirablement l'affiche de l'exposition.

⁴ www.letrangeralaffiche.ch L'exposition se tiendra Place du 12-Septembre à Neuchâtel jusqu'au 01.09.2013 puis à La Chaux-de-Fonds (06.09-01.12.2013) et à Berne en 2014. Les affiches détruites seront remplacées d'ici fin mai. Entrée libre, visites guidées gratuites sur demande : francesco.garufi@unine.ch